



© Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario 2013



Ontario  
College of  
Teachers

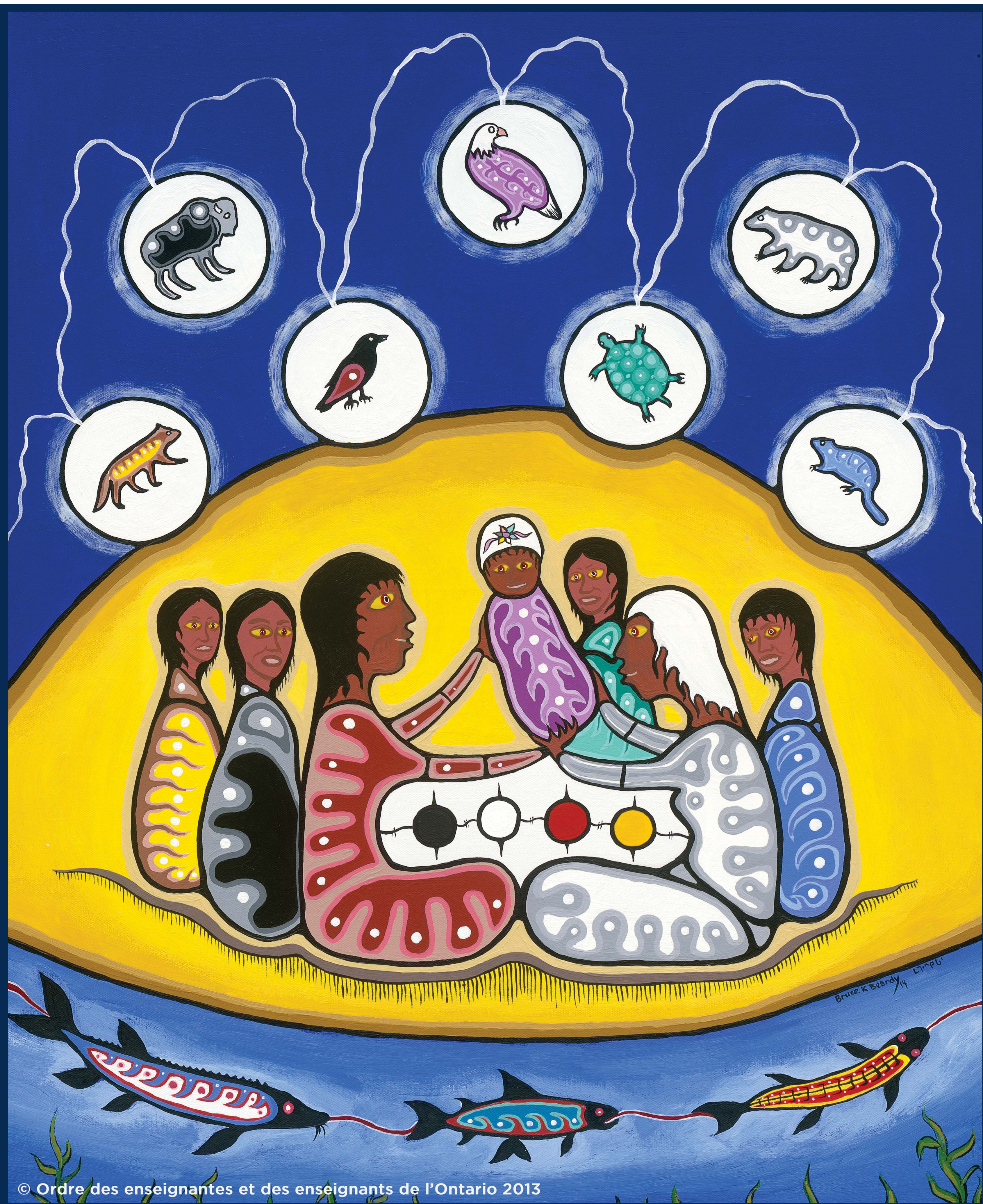
Ordre des  
enseignantes et  
des enseignants  
de l'Ontario

### Norme de déontologie de la profession enseignante – *EMPATHIE* :

Le concept d'*empathie* comprend la compassion, l'acceptation, l'intérêt et le discernement nécessaires à l'épanouissement des élèves. Dans l'exercice de leur profession, les membres expriment leur engagement envers le bien-être et l'apprentissage des élèves par l'influence positive, le discernement professionnel et le souci de l'autre.

Représentation graphique anishinaabe de la norme de déontologie *EMPATHIE* :

Bruce Beardy, EAO, artiste oji-cri



© Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario 2013



Ontario  
College of  
Teachers

Ordre des  
enseignantes et  
des enseignants  
de l'Ontario

### Norme de déontologie de la profession enseignante – **INTÉGRITÉ** :

Le concept d'*intégrité* comprend l'honnêteté, la fiabilité et la conduite morale. Une réflexion continue aide les membres à agir avec intégrité dans toutes leurs activités et leurs responsabilités professionnelles.

Représentation graphique anishinaabe de la norme de déontologie **INTÉGRITÉ** :

Bruce Beardy, EAO, artiste oji-cri

## Norme de déontologie de la profession enseignante – *RESPECT* :

La confiance et l'objectivité sont intrinsèques au concept de *respect*. Les membres honorent la dignité humaine, le bien-être affectif et le développement cognitif. La façon dont ils exercent leur profession reflète le respect des valeurs spirituelles et culturelles, de la justice sociale, de la confidentialité, de la liberté, de la démocratie et de l'environnement.

Représentation graphique  
anishinaabe de la  
norme de déontologie  
*RESPECT* :

Bruce Beardy, EAO,  
artiste oji-cri





Ontario  
College of  
Teachers

Ordre des  
enseignantes et  
des enseignants  
de l'Ontario

**Norme de déontologie  
de la profession  
enseignante –  
CONFIANCE :**

Le concept de *confiance* incarne l'objectivité, l'ouverture d'esprit et l'honnêteté. Les relations professionnelles des membres avec les élèves, les collègues, les parents, les tutrices et tuteurs, ainsi que le public reposent sur la confiance.

Représentation graphique  
anishinaabe de la  
norme de déontologie  
**CONFIANCE :**

Bruce Beardy, EAO,  
artiste oji-cri